

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 27/98 du 30/09 1998 - 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Stades : échelonnés entre B1 et B6-B7 (1 feuille à 6-7 feuilles).

Insectes

Le réchauffement intervenu en fin de semaine dernière a permis un démarrage d'activité des insectes qui s'est traduit au niveau du piégeage en cuvettes (voir cartes ci-dessous).

Les captures de **grosses altises** sont assez fréquentes. Cependant peu de situations approchent de 30 captures cumulées (ne pas confondre les altises avec des baris dont les captures sont assez nombreuses).

Les premiers **charançons du bourgeon terminal** ont été piégés.

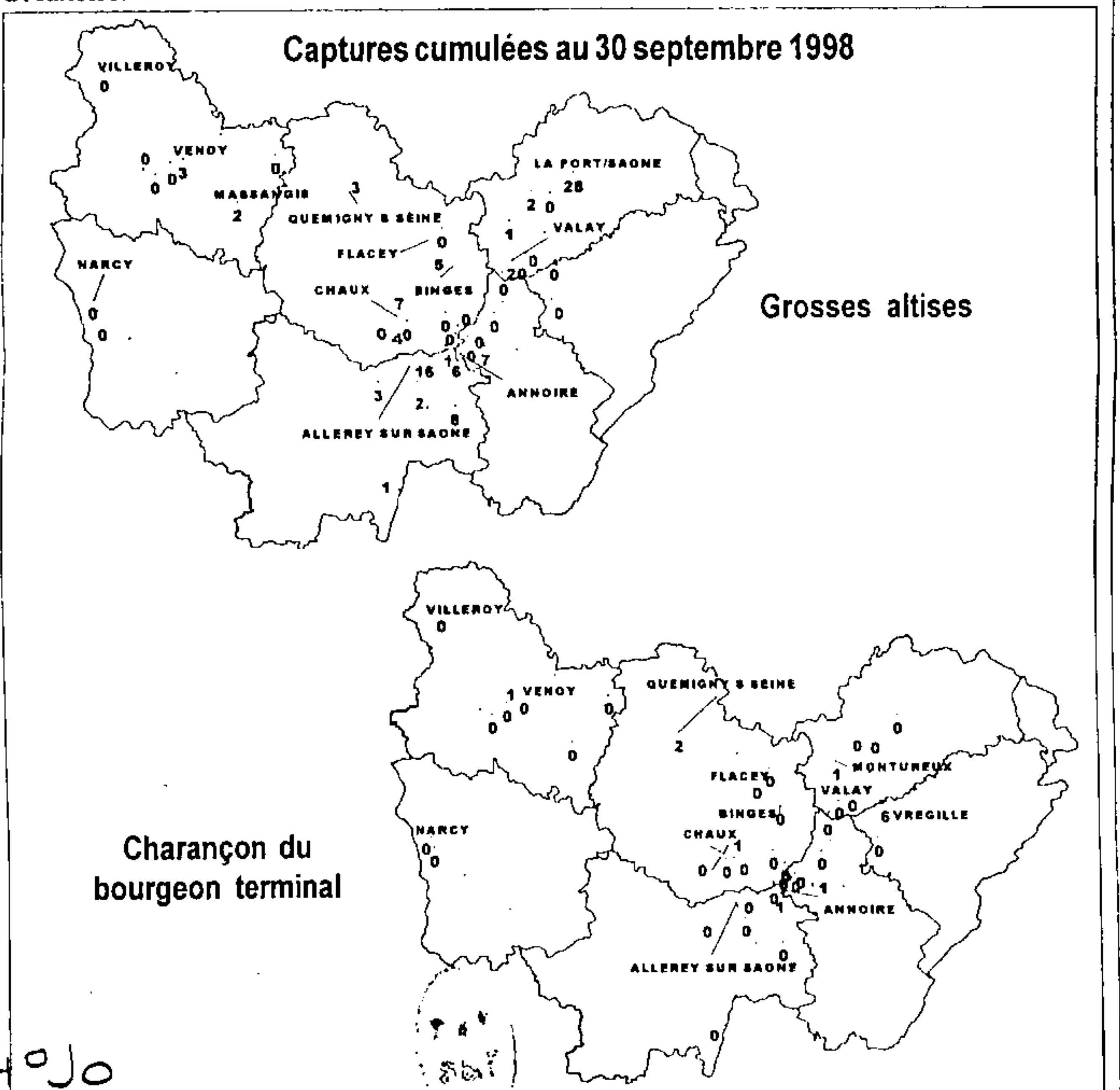
Les populations de **pucerons verts** progressent peu : quelques individus isolés sont observés en cultures. La fréquence de pieds touchés est faible, de 0 à quelques %, 10-15 % au maximum, en deçà du seuil de 20 %. Les captures restent nulles à la tour d'Auxerre.

Les larves de **tenthrèdes** sont rares et la défoliaison occasionnée toujours faible.

▪*Les interventions sont prématurées, attendre notre prochain bulletin pour confirmation des vols. Des grosses altises sont à surveiller en particulier dans les parcelles qui approchent du seuil de 30 captures.*

La lutte contre le charançon du bourgeon terminal repose sur la destruction des adultes avant la ponte, celle-ci pouvant intervenir, selon les températures, à partir de 8-10 jours de présence sur les cultures. Avec des arrivées échelonnées le positionnement du traitement près du début des pontes permet de toucher un plus grand nombre d'insectes.

Les pucerons ne nécessitent actuellement pas de traitement. La surveillance doit cependant être maintenue. L'observation portera sur la face inférieure des feuilles.



Colza

Quelques captures de grosses altises et des premiers charançons du bourgeon terminal.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374
Tarif Courrier 330 F- Fax 380 F

Insecticides utilisables sur ravageurs du colza à l'automne

Matières actives	Spécialités commerciales	Grosses altises	Charançons du bourgeon terminal	Pucerons	Tenthrèdes
alphaméthrine	Fastac	0,15 l	0,15 l		
	Bestseller 100	0,075 l			
	Mageos MD	0,07 kg	0,05 kg		
	Clameur, Vorax MD	0,07 kg	0,05 kg		
	Vorax, Astor	0,1 l	0,075 l		
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
bifenthrine	Talstar	0,075 l	0,075 l	0,075 l	0,075 l
	Expérid	0,075 l	0,075 l		0,075 l
	Talstar Flo, Brigade	0,1 l	0,1 l	0,1 l	0,1 l
cyfluthrine	Baythroïd, Blocus, Bourrasque	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
cyperméthrine	Nombreuses spécialités (1)	25 g m.a.			20 g m.a
deltaméthrine*	Nombreuses spécialités (1)	5 g m.a.	5 g m.a.	6,25 g m.a.	7,5 g m.a
esfenvalérate	Sumi alpha, Mandarin	0,6 l			
lambda-cyhalothrine	Karaté vert	0,1 l	0,15 l	0,15 l	0,1 l
	Karaté Xpress	0,1 kg	0,15 kg	0,15 kg	0,1 kg
taufluvalinate	Mavrik Flo, Mavrik	0,2 l		0,2 l	
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,065 l	0,065 l		
zétacyperméthrine	Deumil, Fury	0,1 l	0,1 l		
cyperméthrine + endosulfan*	Cyperfan 215 EC, Orfis	0,8 l			
deltaméthrine + endosulfan*	Galion	0,8 l	0,8 l		0,8 l
betacyfluthrine + oxydéméton-méthyl*	Enduro, Full M			0,5 l	
deltaméthrine + pyrimicarbe*	Best, Status, Jusan CL			1,25 l	
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe *	Karaté K, Open, Okapi GF			1,25 l	
esfenvalerate + pyrimicarbe*	Kabuto			1,25 l	
esfenvalerate + oxydéméton-méthyl*	Sumiton			0,5 l	
taufluvalinate + thiométon*	Mavrik B, Mavrik systo			0,4 l	
triazamate	Aztec			0,5 l	
pyrimicarbe*	Pirimor G			0,5 kg	
endosulfan*	Nombreuses spécialités (1)	262 g m.a.			
endosulfan + parathion éthyl*	Drifène AP	0,75 l			
endusolfan + thiométon*	Serk EC			1,5 l	
malathion	Nombreuses spécialités (1)	700 g m.a.			
méthidathion	Nombreuses spécialités (1)	250 g m.a			
parathion éthyl + méthyl*	Nombreuses spécialités (1)	200 g m.a			
phosalone	Zolone flo, Zolone liquide			600 g m.a.	
phosalone + parathion méthyl*	Taxylone	0,75 l			

liste arrêtée au 1er juin 1998

* matières actives présentes sur les listes régionales des substances actives prioritaires pour la surveillance des eaux

(1) : dose exprimée en gramme de matière active par hectare